



CESSIONS DE DROITS ET COÉDITIONS EN 2021

LES INDICATEURS ÉTUDIÉS

- L'évolution du nombre de cessions de droits et de coéditions
- Les droits mondiaux et les droits numériques
- Le poids des cessions dans l'activité des maisons d'édition
- Les cessions de droits et les coéditions par catégorie éditoriale
- Les cessions de droits et les coéditions par langues et par pays

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Comme les années précédentes, les coéditions ont été pleinement intégrées au champ de l'étude. Les données des cessions et des coéditions (qui sont un procédé de cession) ont été agrégées afin d'obtenir une vision plus complète de l'activité à l'international des maisons d'édition françaises – notamment dans l'analyse du nombre de contrats

et de leur ventilation par langue. En revanche, afin de ne pas biaiser les analyses, les coéditions, qui concernent presque exclusivement le livre illustré, continuent d'être traitées séparément en termes de catégorie éditoriale et d'analyse du chiffre d'affaires, compte tenu de la difficulté à dissocier la part « fabrication » de la part « cession ».

2021 : UNE TRÈS BELLE REPRISE DE L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL

L'activité des maisons d'édition françaises à l'international a été extrêmement dynamique en 2021, en hausse de 17% par rapport à 2020. Les évolutions sont un peu différentes entre cessions et coéditions. À périmètre constant, on note une hausse du nombre de cessions de 15,8% entre 2020 et 2021.

(cf. Graphique 1)

Alors que le marché de la coédition avait très largement souffert des effets de la crise sanitaire en 2020 (difficulté à convaincre les partenaires étrangers par écrans interposés, impossibilité de montrer l'objet-livre et de donner à feuilleter la maquette), l'année 2021 a vu la tendance s'inverser. Par un bel effet de rattrapage, le nombre de coéditions, à périmètre constant, a augmenté de 21,3% par rapport à 2020.

(cf. Graphique 2)

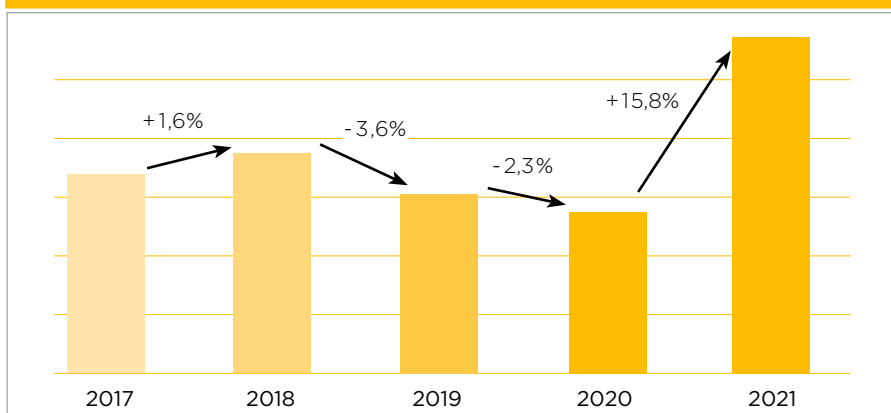
DROITS MONDIAUX : DES DIFFÉRENCES SELON LES BASSINS LINGUISTIQUES

La cession des droits mondiaux concerne presque un contrat sur deux. Cette part est relativement stable ces dernières années.

(cf. Tableau 1)

Graphique 1

Évolution de l'activité des cessions de droits (2017-2021)



Graphique 2

21,3 %

Évolution de l'activité des coéditions (2020-2021)

Pour des langues comme l'anglais, l'espagnol et l'arabe, la part des droits mondiaux cédés est plus importante que la moyenne. Certains éditeurs anglo-saxons pour la langue anglaise, ou libanais, par exemple, pour la langue arabe négocient fréquemment l'obtention des droits mondiaux lorsqu'ils achètent les droits de traduction de l'ouvrage. Une fois l'ouvrage traduit, ils peuvent alors élargir sa commercialisation à l'ensemble des pays de la zone linguistique concernée.

(cf. [Tableau 2](#))

STABILITÉ DES CESSIONS DES DROITS NUMÉRIQUES DE TRADUCTION

En 2021, la cession simultanée des droits numériques de traduction est assez constante par rapport aux années précédentes et représente près de 25,3% de l'ensemble des contrats de cessions négociés.

(cf. [Tableau 3](#))

Les contrats de cessions de droits numériques de traduction conclus séparément restent rares, de l'ordre de 2% du total des contrats en 2021. Une précision méthodologique est nécessaire : il s'agit rarement de titres pour lesquels les responsables de droits ont cédé uniquement les droits numériques de traduction (sans les droits papier) mais plutôt d'avenants à de précédents et anciens contrats pour lesquels les droits avaient été cédés uniquement pour le papier.

UNE SOURCE DE REVENUS COMPLÉMENTAIRE POUR LES MAISONS D'ÉDITION

L'activité de cessions de droits étrangers constitue une source de revenus complémentaire pour les maisons d'édition. Cette activité représente entre 4 à 6% du chiffre d'affaires des maisons d'édition ayant répondu à l'enquête. La part du chiffre d'affaires de l'activité des coéditions dans le chiffre d'affaires total des maisons est, d'un point de

vue méthodologique, plus difficilement exploitable en raison des coûts de fabrication : néanmoins, elle peut atteindre jusqu'à 30% du CA total de la maison ou du département éditorial concerné. Les cessions de droits, par le revenu qu'elles génèrent, participent à l'équilibre financier des maisons d'édition. Quant aux cessions en coédition, elles permettent souvent d'amortir les coûts de fabrication de certains ouvrages illustrés.

Tableau 1

Part des droits mondiaux dans le total des contrats de cessions de droits (hors coéditions)				
	2018	2019	2020	2021
Droits mondiaux	33,4%	40,1%	45%	41%

Tableau 2

Part des droits mondiaux cédés dans le total des titres cédés			
Langue	Pays	Nombre total de titres cédés	dont droits mondiaux cédés
Anglais	Royaume Uni	393	74%
Anglais	Etats-Unis	378	70%
Arabe	Liban	71	48%
Arabe	Egypte	17	65%
Arabe	Emirats A.U.	14	86%

Tableau 3

Part des droits numériques dans le total des contrats de cessions de droits				
	2018	2019	2020	2021
Droits numériques	20,2%	21,8%	28,5%	25,3%

Tableau 4

Classement par catégorie éditoriale	
Catégorie	Nombre de cessions
Bande dessinée	4361
Jeunesse	4254
Fiction	2073
SHS	1477
Pratique	916
Actualités Essais Documents	914
Religion / Ésotérisme	226
Beaux Livres Art	123
Scolaire et Référence	121
STM	50
Total	14 515

LES CATÉGORIES ÉDITORIALES LES PLUS APPRÉCIÉES À L'INTERNATIONAL

La production éditoriale française connaît un vif succès à l'international. Traditionnellement, la catégorie éditoriale où le nombre de titres cédés dominait était la jeunesse. Mais depuis 2020 et pour la deuxième année consécutive, la bande dessinée arrive en tête avec plus de 4 300 cessions sur l'année. Bande dessinée, jeunesse, fiction : à elles seules, ces trois catégories représentent 73,6% des titres cédés

(cf. Tableau 4).

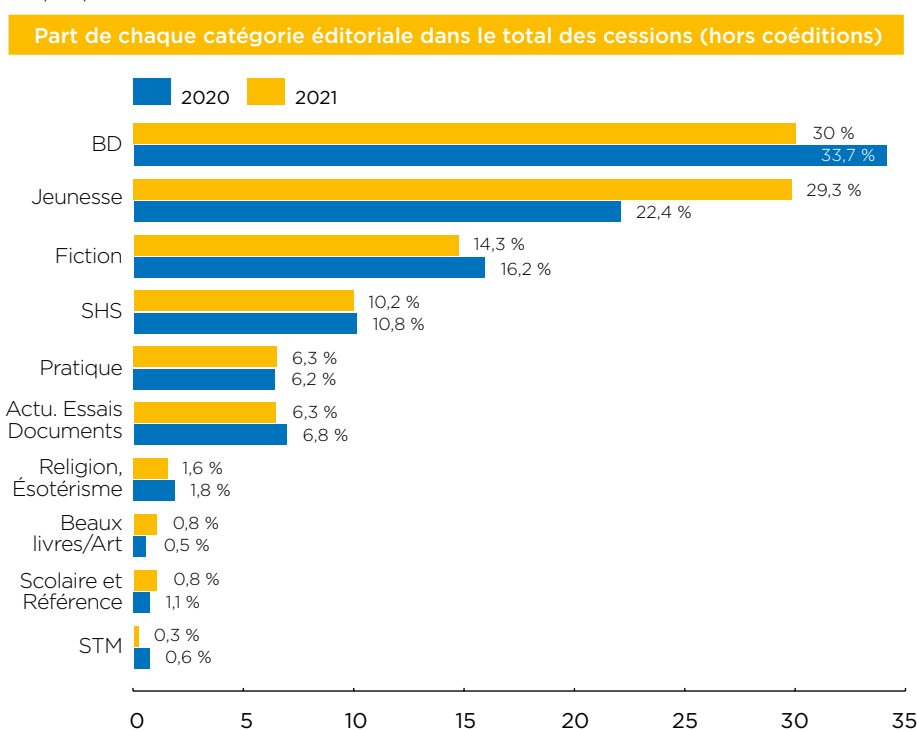
Cette part est stable par rapport aux années précédentes.

(cf. Graphique 3)

La bande dessinée confirme sa place de leader dans les ventes à l'international (30% des cessions). Elle est suivie par la jeunesse qui représente 29,3% des cessions. En 2021, ce sont, au total, 4 361 titres qui ont été cédés à des éditeurs étrangers en bande dessinée et 4 254 en jeunesse.

Comme les années précédentes, il est utile de rappeler que certaines spécificités du secteur de la jeunesse et de la BD sont de nature à tempérer ou à relativiser leurs belles performances. En effet, il peut y avoir en jeunesse de grandes séries (et donc des contrats sur 20, 30 ou même 60 titres), tout comme il peut y avoir plusieurs tomes en bande

Graphique 3



dessinée. Par exemple, quand un éditeur étranger achète une histoire, il peut signer six contrats s'il y a six tomes. Le nombre de cessions déclarées croît donc mécaniquement. La fiction (2 073 titres cédés) et la non-fiction (SHS, 1 477 titres et Essais, 914 titres) représentent 30,7% du total des cessions de droit, un poids un peu moins élevé qu'en 2020. Ces traductions jouent un rôle moteur dans la diffusion et le rayonnement de la pensée française à l'international. En 2021, la catégorie du livre pratique représente 6,3% du total des titres cédés.

COÉDITIONS : DES PARTENARIATS EUROPÉENS EN JEUNESSE

La fabrication des livres illustrés, particulièrement des livres de jeunesse, induit fréquemment la nécessité de coéditer le titre avec des partenaires pour en partager les coûts.

Avec 2 044 titres, le livre de jeunesse représente 86% du volume total des coéditions de 2021.

(cf. Graphique 4)

Ces coéditions sont principalement conclues avec des pays européens, notamment avec l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, avec des livres coédités en espagnol et en catalan.

On peut remarquer le nombre important de coéditions effectuées avec des éditeurs anglo-saxons (152 en 2021) sur des marchés réputés difficiles à pénétrer.

Il faut également noter l'apparition de pays plus éloignés comme l'Argentine, Taïwan ou la République tchèque dans les pays partenaires de coéditions. (cf. Tableau 5)

Graphique 4

Répartition des contrats de coédition par catégorie éditoriale

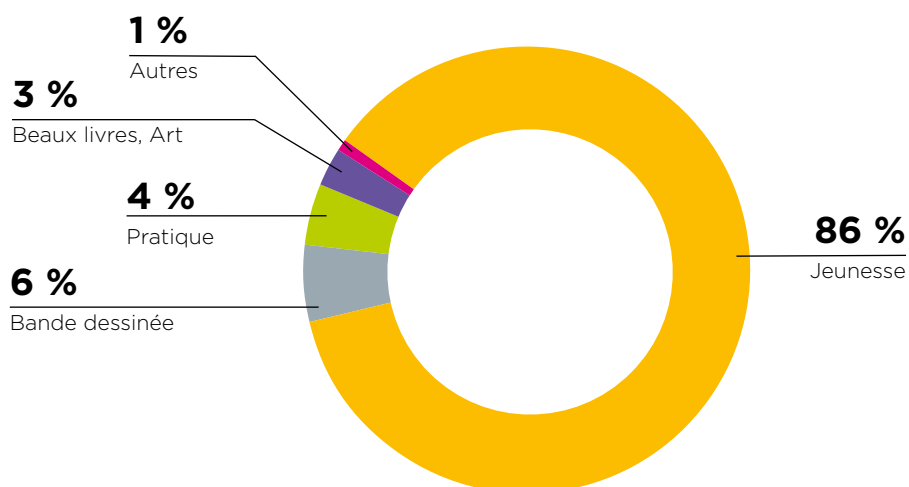


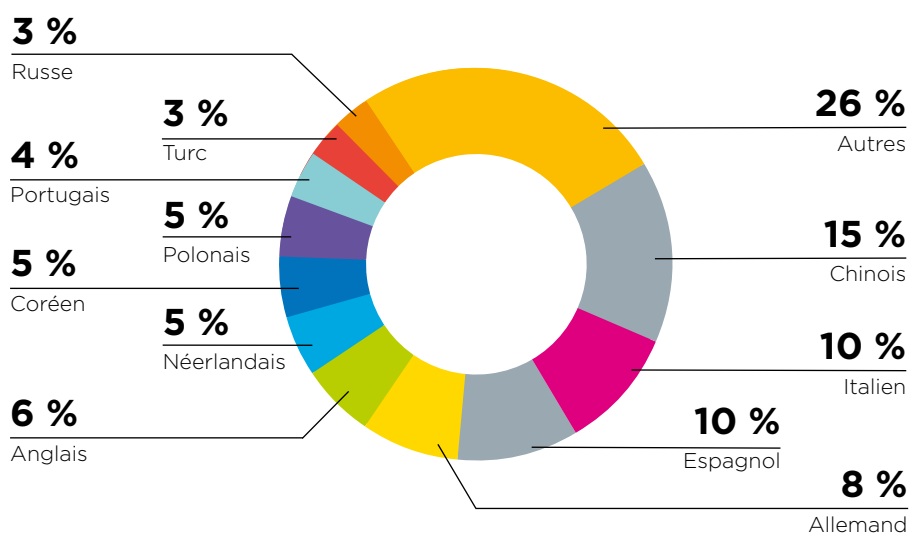
Tableau 5

Classement par langue de traduction et pays correspondants

Langue	Nombre de coéditions	Pays
Espagnol	498	dont Espagne 412 ; Argentine 47 ; etc.
Italien	466	Italie
Allemand	234	dont Allemagne 232
Néerlandais	159	dont Belgique 139 ; Pays-Bas 20
Anglais	152	dont Etats-Unis 77 ; Royaume-Uni 56
Tchèque	115	République tchèque
Chinois	111	Taïwan
Catalan	98	Espagne
Grec	74	Grèce
Portugais	64	dont Portugal 58

Graphique 5

Répartition par langue de traduction (cessions et coéditions)



EN QUELLES LANGUES LA PRODUCTION FRANÇAISE EST-ELLE TRADUITE ?

Si l'on prend l'ensemble des contrats conclus, aussi bien en cession qu'en coédition, le chinois reste la principale langue de traduction des ouvrages français (15% du total, versus 11% en 2020). En y ajoutant les langues italienne, espagnole, allemande, anglaise et néerlandaise, on atteint plus de la moitié du total des contrats conclus.

(cf. Graphique 5)

Le poids relatif des cessions et des coéditions au sein de ces onze premières langues de traduction est riche en enseignements, notamment en ce qui concerne les contrats conclus avec la Chine.

Le savoir-faire des imprimeurs chinois donne l'opportunité aux éditeurs chinois d'acquiescer des droits de traduction, plutôt que d'être partenaires en coédition.

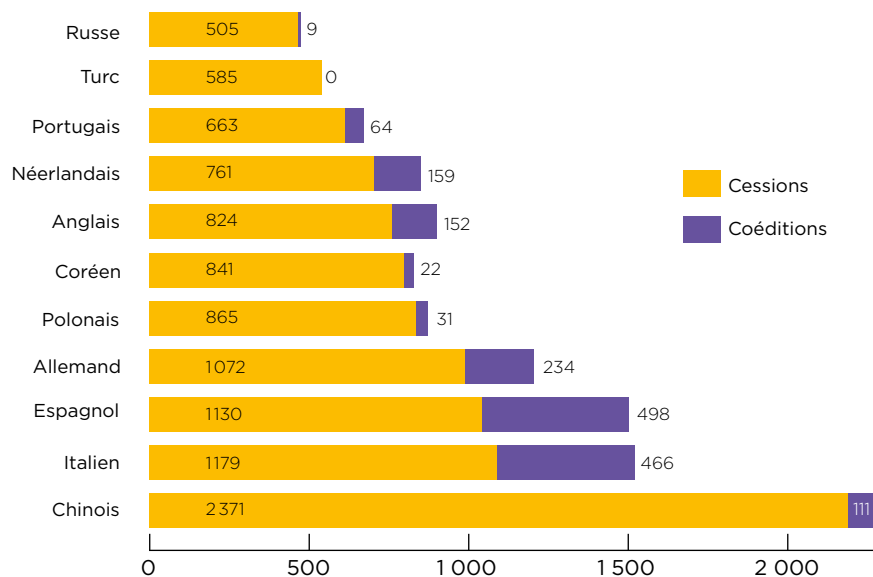
(cf. Graphique 6)

LANGUES DE TRADUCTION ET CATÉGORIES ÉDITORIALES

En 2021, le chinois est la langue la plus importante en termes de cessions pour trois catégories éditoriales : la jeunesse, les sciences humaines et sociales et les livres d'art. Depuis plusieurs années déjà, le marché de langue allemande est particulièrement réactif aux titres français dans le secteur de la bande dessinée, et cette tendance se confirme en 2021. Les titres français de fiction ont connu un bon accueil en Italie, tout comme ceux du segment Actualité, Essais &

Graphique 6

Poids des cessions et des coéditions par principales langues de traduction



Documents. Quant aux Pays-Bas, ils sont, depuis plusieurs années déjà, le principal acheteur de titres en pratique pour des traductions en néerlandais. (cf. [Tableau 6](#))

CONCLUSION

Grâce au savoir-faire des responsables de droits qui ont su adapter leur façon de travailler aux contraintes sanitaires de l'année 2021 (et notamment l'annulation de nombreuses foires internationales et l'impossibilité de se réunir – autrement qu'en visio – avec les partenaires étrangers) et au travail du BIEF, l'activité des maisons d'édition françaises à l'international en 2021 a été extrêmement dynamique. Avec un essor de +17% du nombre de contrats de cessions de droits de traduction et de coéditions, 2021 – et au-delà du nécessaire « rattrapage » de l'année 2020 – c'est un véritable souffle qui a été donné au rayonnement de la production éditoriale française à l'international. Il faut souhaiter que cette dynamique perdure en 2022 malgré les aléas de la situation internationale tels que les confinements répétés subis par les éditeurs partenaires chinois, l'impact du Brexit sur la diffusion de la production éditoriale française au Royaume-Uni, la guerre en Ukraine et ses possibles conséquences sur l'ensemble des éditeurs européens.

Synthèse réalisée par
Karen Politis Boubli

Tableau 6

Principales langues de traduction par catégories éditoriales (cessions)		
Jeunesse	Chinois	1 602
Bande dessinée	Allemand	618
Fiction	Italien	187
SHS	Chinois	164
Pratique	Néerlandais	154
Actualités Essais Documents	Italien	113
Beaux Livres Art	Chinois	45
Scolaire et Référence	Français	41
Religion Ésotérisme	Anglais	35
STM	Roumain	19

REMERCIEMENTS

Depuis plusieurs années maintenant, l'échantillon de répondants à l'enquête du SNE se stabilise autour de 200 maisons.

Nous tenons à remercier :

- Les maisons qui ont répondu pour la première fois cette année : en rejoignant cet échantillon, elles contribuent à l'enrichir et à en renforcer sa pertinence.
- Les agents qui représentent le catalogue des maisons d'édition : ils gèrent, à eux seuls, les droits étrangers de près d'une quarantaine de maisons d'édition. Leur contribution est essentielle à cette étude.
- L'ensemble des responsables de droits qui prennent le soin de répondre au questionnaire avec efficacité et régularité. Leur implication sans faille, leurs remarques et leurs suggestions participent, année après année, à l'amélioration de ces statistiques.



LIVRES TRADUITS EN FRANÇAIS EN 2021

Le nombre de titres traduits en français en 2021 s'élève à 12 360, contre 7 953 en 2020, soit une hausse de 55,4%.

Cette hausse doit être recontextualisée et accompagnée de précautions méthodologiques. En effet, elle est d'abord liée à la hausse du nombre d'ouvrages catalogués et signalés dans les produits bibliographiques de la BnF, en augmentation de 54,8% en 2021 par rapport à 2020.

Cette croissance du nombre de titres catalogués est le fruit de deux facteurs : une hausse effective de la production éditoriale en 2021 et une comparaison établie sur un historique 2020 très bas, en raison du catalogage partiel des ouvrages durant les périodes de confinement (interruption et/ou ralentissement de la collecte des imprimés tout au long de l'année 2020). L'indicateur le plus pertinent pour mesurer les évolutions est celui de la part des titres traduits dans le total

des titres reçus au dépôt légal. Cette part est de 15,9% en 2021 : il est intéressant de constater qu'elle se situe à un niveau stable par rapport aux années précédentes (15,9% en 2020, et 16,4% en 2019).

L'anglais demeure la langue la plus largement traduite vers le français en 2021 avec 7 369 titres, soit 59,6% du total des titres traduits (proportion équivalente à celle de 2020). Le japonais avec 2 281 titres représente 18,5% des titres traduits, soit une part un peu plus importante qu'en 2020 (16,6%). Cette légère hausse est sans doute liée à l'essor du phénomène manga durant l'année 2021. Arrive ensuite l'italien avec 529 titres (4,3%). Les cinq langues les plus traduites (avec l'allemand et l'espagnol) représentent 89,8% des titres traduits. Comme en 2019 et 2020, et dans le même ordre, les trois segments éditoriaux les plus traduits sont les romans et la fiction romanesque avec

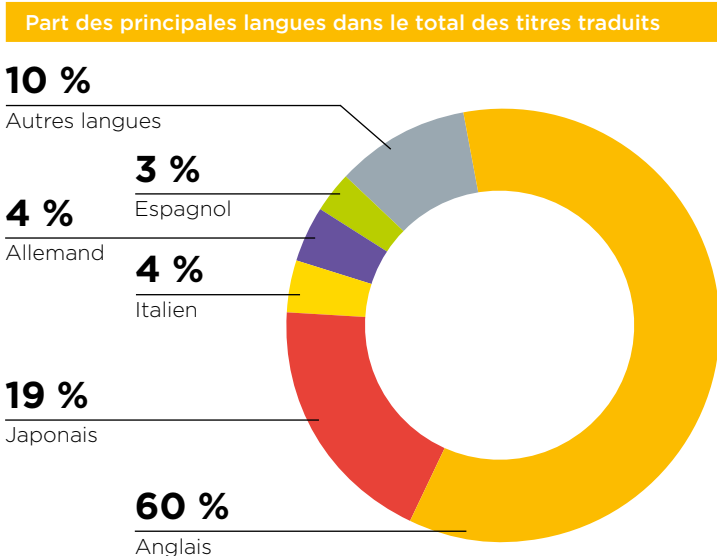
3 876 titres (31% des titres), la bande dessinée (3 283 titres, 27%) et la littérature jeunesse (1 393 titres, 11%). Ces trois catégories éditoriales représentent 69% de l'ensemble des traductions. Le segment suivant « Biographies et généalogie » arrive loin derrière, avec 4,6% du total des titres traduits.

Dans la catégorie des romans et fictions romanesques traduites en français, 75% ont pour langue d'origine l'anglais (2 905 titres).

En ce qui concerne la bande dessinée 94% des traductions sont faites à partir de deux langues : le japonais (2 087 titres, 64%) et l'anglais (999 titres, 30% du total). Quant à la littérature de jeunesse, 1 106 titres viennent de l'anglais, soit près de 79% du total.

MÉTHODOLOGIE

Depuis 2014, les données d'acquisitions de droits nous sont fournies par la Bibliothèque nationale de France (BnF). Ces données recensent les documents traduits reçus au titre du dépôt légal et signalés dans le catalogue de la BnF pour l'année étudiée. Il faut noter que les œuvres du domaine public y sont confondues avec les œuvres sous droits patrimoniaux, mais il est probable que leur part soit faible.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement Fanny Moreau et Daniel Keller du département Bibliographie de la Bibliothèque nationale de France, dont l'aide a été très précieuse pour obtenir et analyser ces informations.